



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 11 DÉCEMBRE 2017



---

## Droits humains : 2<sup>e</sup> concours d'éloquence

L'auditorium de l'Hôtel de Ville a fait salle comble. Samedi matin 9 décembre, plus de 200 personnes sont venues assister au 2<sup>e</sup> concours d'éloquence organisé par le Collectif droits humains pour tout·e·s.

Cette année pour la première fois, l'événement était organisé en partenariat avec la Ville de Paris ainsi qu'avec le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH).

Dix candidat·e·s ont proposé un plaidoyer sur le thème : « "Droits de l'Homme" : une expression du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quoi pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? ». Parmi les belles formules entendues pour critiquer l'emploi du masculin générique : « Ce n'est pas le masculin qui est neutre, c'est le féminin qui est neutralisé. »

Le jury était présidé par Mme Hélène BIDARD, adjointe à la maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains : un intitulé que Mme Bidard a fait modifier à son arrivée à ce poste. Les autres membres du jury étaient :

Gaëlle ABILY, adjointe au maire de Brest, conseillère de la métropole de Brest, membre du HCEFH, rapporteure du guide *Pour une communication sans stéréotype de sexe*  
Christine BERROU, humoriste, comédienne et autrice  
Mathilde LARRERE, historienne des révolutions et de la citoyenneté (UPEM), chroniqueuse pour « Arrêt sur image »  
Titiou LECOQ, auteure

Isabelle MOTROT, directrice de la rédaction de *Causette*  
Eliane VIENNOT, professeure et historienne  
Françoise VOUILLOT, enseignante-chercheuse en psychologie de l'orientation au CNAM, présidente de la commission "lutte contre les stéréotypes et rôles de sexe" du HCEFH

**Le jury a choisi de récompenser pour leur plaidoyer :**

1. Marie Millasseau
2. Sophie Hutin
3. Chloé Sebah

Pendant la délibération du jury, Typhaine D a présenté un extrait de son spectacle "Contes à rebours" <http://typhaine-d.com/>

Vous retrouverez prochainement les temps forts de ce concours sur notre chaîne dailymotion : <http://www.dailymotion.com/video/x551q2v>

Et l'ensemble de l'événement sur notre page facebook en facebook live :

[https://www.facebook.com/Droits-Humains-pour-Tou-te-s-432031703627891/?hc\\_ref=AR0oA7hiXoGykUPMpbFU\\_Ciyb8hkRH6vgIYXtnNuPZwHHF8XitSjL\\_R99e21yybQ8](https://www.facebook.com/Droits-Humains-pour-Tou-te-s-432031703627891/?hc_ref=AR0oA7hiXoGykUPMpbFU_Ciyb8hkRH6vgIYXtnNuPZwHHF8XitSjL_R99e21yybQ8)

*Fondé en 2015, le collectif Droits humains pour tou-te-s groupe 70 associations, institutions et médias signataires de son appel, et a reçu le soutien de 50 personnalités. Il a pour objectif de faire adopter par les institutions de la République française l'expression « droits humains » à la place de « droits de l'homme ». Tant que « droits de l'homme » sera l'expression officielle, cela entretiendra une confusion entre la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (qui ne concernait que les humains de sexe masculin) et la Déclaration universelle du 10 décembre 1948 : le progrès que constitue la Déclaration de 1948 sur celle de 1789 s'en trouve minoré, voire nié.*

Suivez la campagne **Droits humains pour tou-te-s** sur <http://droitshumains.unblog.fr/> et via notre page [Facebook](#) et notre compte [Twitter](#).